

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur
Madame la Principale, Monsieur le Principal

Niort, le 16 OCT. 2018

Objet : Concours Ecoloustics 2019

Madame, Monsieur,

Le SIÉDS, en charge du service public de l'électricité et du gaz dans les Deux-Sèvres, organise pour la 2^{ème} année consécutive un concours à destination des classes de cycle 3 (CM1 / CM2 / 6ème) dans notre département, sous le haut patronage du Ministère de l'Éducation Nationale, en partenariat avec l'Académie de Poitiers, et deux de nos entreprises, SEOLIS et 3D ENERGIES.

Baptisé « Ecoloustics », ce concours vise à favoriser la découverte de la « transition énergétique », en proposant aux élèves de définir les énergies de demain dans leur commune, en s'appuyant sur leur connaissance du modèle actuel de production et de consommation. Les réalisations pourront embrasser divers supports : papier, audiovisuel, site internet... en fonction des souhaits des élèves et de leurs enseignants.

Au niveau départemental, le concours Ecoloustics sera doté de trois prix, un par niveau de classe. Dans un deuxième temps, les dossiers des trois lauréats seront envoyés à Paris pour un concours national.

Je serais très honoré que votre établissement participe à ce concours et présente les réalisations d'une ou plusieurs classes. Vous trouverez en pièces jointes une présentation détaillée d'Ecoloustics et le bulletin d'inscription.

Pour participer, les enseignants intéressés devront s'inscrire avant le 23 novembre 2018 puis remettre le dossier de leur classe au plus tard le 12 avril 2019. La remise des prix aura lieu au mois de mai suivant.

Afin d'enrichir la connaissance des élèves sur le sujet, des visites de sites de production d'énergie renouvelable sont proposées aux enseignants sur simple rendez-vous. Notre équipe communication (*mail : communication@sieds.fr*) est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire sur ce concours et les modalités de participation.

Les lauréats du Concours Ecoloustics 2018 :

Concours Départemental organisé par le SIEDS :

- CM1 : l'école publique de Brion-près-Thouet
- CM2 : L'école publique Belle Etoile de Coulonges-sur-l'Autize
- 6^{ème} : Classe de 6^{ème} A du Collège Voltaire d'Airvault.

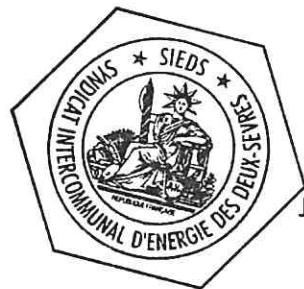
Les 3 classes ont gagné une journée récréative au Futuroscope.

Concours National : un gagnant en Deux-Sèvres

- Dans la catégorie CM2, l'école Belle Etoile de Coulonges sur l'Autize a remporté le concours national.

Les élèves ont été invités à Paris où ils ont visité la Cité des sciences et ils ont été reçus par les organisateurs pour la remise de leur premier prix.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.



Le Président,

Jacques BROSSARD.